Quelques réflexions sur la conjugaison française

Lorng François MEMEL
francois.lorng@gmail.com
Université Félix Houphouet Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract: The goal by writing this article was to show our thinking about something that we think important for everyone one day we've been exposed to use one of these tenses in order to express ourselves in a language (French, English, and so on). But this work is not based on another language. Our reflexion is in french and mainly in conjugation in French with some various tenses (simples and complex) in indicative mode. Why it is named so instead of another one? Why traditional grammar did prefer these names instead of those particular ones?
Keywords : language, grammar, conjugation, various tenses.

L'objectif en rédigeant cet article était de présenter notre réflexion à propos de quelque chose que nous jugeons important pour tous. Un jour nous avons utilisé un de ces temps afin de nous exprimer dans une langue (français, anglais, etc.). Ce travail n'est sur aucune langue excepté les temps de la conjugaison française (simples, composés) au mode indicatif. Pourquoi sont-ils nommés ainsi plutôt qu'une autre ? Pourquoi la grammaire traditionnelle préfère ces noms à ceux proposés par les énoncés de la langue ?

INTRODUCTION

0.1. Problématique

Depuis toujours la langue française comme toutes les autres évoluent. De nouveaux mots font leur apparition et rendent d'autres caduques. Et son évolution respecte un certain nombre de règles. Ces règles permettent l'acceptation ou le refus de telle ou telle proposition ou énoncé.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

Cependant certaines appellations soulèvent des interrogations. La grammaire traditionnelle a trouvé un nom pour désigner chaque temps de conjugaison. Cette conjugaison et ses noms sont enseignés pendant longtemps à tous. Aujourd'hui les systèmes de l'Education Nationale sont revus en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et faciliter l'apprentissage aux apprenants. De l'FPC (Formation Par Compétence), les professionnels de l'enseignement en sont venus à une méthode dite APC (Approche par Compétence). Cette méthode est appliquée dès le primaire (le cours préparatoire) au secondaire (1er cycle). Le secondaire, second cycle, n'applique que toujours la méthode PPO (Programme par Objectif).

I. Les Modes

1.1. Définition

Le mode fait allusion aux différentes possibilités pour le verbe d'exprimer une action ou un état.

(1) *Je pars en ville.*

Dans cet énoncé, nous avons deux (2) syntagmes. Mais bien avant, nous lui découvrons deux (2) choses.

a. Qui parle ?

b. Je

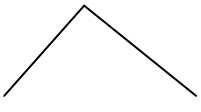
Ce pronom personnel, 1Sg (première personne du singulier), est l'entité impliquée. Il s'agit de celui/celle de qui on parle, celui sur qui porte l'ensemble du message. Il aura dans ce cas le nom de « Thème ».

c. Que dit-on de « je » ou que sait-on de ce « je » / lui ?

d. Pars en ville.

On apprend que « je » se rend quelque part. L'information qui le complète et permet de le comprendre « pars en ville » portera le nom de « *rhème* ».

a. IP



Jepars en ville
Thème *Rhème*

Le thème est ce sur quoi porte le message. Et le rhème est ce qu'on dit de notre thème.

La grammaire traditionnelle appellera le thème « *sujet* » et le rhème « *groupeverbal* ».

Le sujet est le nominal qui affecte en accord le verbe principal contenu dans ce groupe verbal. Il peut être composé d'autres éléments.

Quant à la partie verbale, elle peut être seule.

Pars

Pars / en ville.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

Prenant le verbe à lui seul, il est impliqué dans une catégorie grammaticale qui traduit fidèlement le type de communication entre celui qui parle (le locuteur) et celui à qui il s'adresse (son interlocuteur). C'est cette catégorie grammaticale qui porte le nom de « mode ». Le mode ne peut être porté que par une seule entité qu'est le « verbe » c'est-à-dire *pars*.

1.2. Les différents modes

La conjugaison française révèle sept (7) modes : l'Indicatif, le Subjonctif, le Conditionnel, l'impératif, l'Infinitif, le Participe et Gérondif qu'on pourrait réduire à six (6) que sont les premiers cités.

(2) a. ***venant de la ville****, j'ai rencontré Edouard.* (*Venir, participe passé*)

b. ***en venant de la ville****, j'ai rencontré Edouard*. (*Venir, participe passé*)

Ce qui différencie ces deux (2) énoncés mis en gras est la préposition « *en* ». Absente ou présente, la phrase (a) est-elle agrammaticale ?

(3) *a. Je pars en ville.*
b. Il faut que je parte en ville.
c. pars en ville.
d. Elle partirait en ville.
e. Il faut partir en ville.
f. En partant en ville, il ….
g. Partant en ville, …

On a ici sept (7) énoncés qui sont sept (7) à partir du verbe « partir ». (a) avec cet énoncé, on a un « je » sujet qui est devant « pars » le verbe partir. Le pronom personnel confère à ce verbe sa terminaison et son accord.

Je ….s.

(b) Cet énoncé avec le verbe « *parte* » a pour sujet « *je* ». La terminaison n'est pas le morphème « s » qui n'est visible qu'à la 2Sg. Il partage

Tu …s.

la même terminaison que la 3Sg.

1Sg/3Sg …e.

(c) Avec ce troisième énoncé, on a un verbe mais qui porte la terminaison de la 1Sg / 2Sg même s'il y a absence de

Xpars.

l'indice pronominal. On a une trace devant ce verbe conjugué.

(d) Dans ce quatrième énoncé, on découvre un sujet « *Elle* » qui se trouve devant « *partir**ait*** » et lui permet de porter sa terminaison.

Elle …ait.

(e) L'énoncé nous présente partir. Mais l'unité ne nous renseigne aucunement sur un pronom qui aurait permis son accord. Il ne suit qu'un autre verbe « *faut / falloir* ».

…partir.

La terminaison ne dit rien de la personne.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

(f) Quand on arrive à cet énoncé, on a *part**ant***. Devant lui, on a la présence de quelque chose mais qui ne se trouve pas être un sujet. Il justifie son accord ou sa terminaison mais n'informe pas sur l'entité qui agit ou subit.

*en …**ant***

Cette terminaison n'a aucun indice pronominal pouvant permettre sa présence.

(g) On découvre la même terminaison « *-ant* » portée par le radical de « *part**ir*** ». Dans cet énoncé, on ne peut dire avec exactitude l'indice qui justifierait sa présence (la terminaison). On a ici également absence de sujet.

NB : le sujet ou le syntagme nominal d'une phrase renseigne toujours sur un genre et un nombre, et jamais l'un sans l'autre.

Quels sont les énoncés qui admettent un sujet ou dont a terminaison aide à le connaître ?

Nous pourrions citer dans ce lot de sept (7) énoncés :

*a. Je par**s** en ville.*
*b. …que je part**e** en ville.*
*c. Par**s** en ville.*
d. *Elle partir**ait** en ville.*

Ces différents énoncés exposent des terminaisons au niveau de la base verbale qui laissent apercevoir ces modes :

a. Indicatif
b. Subjonctif
c. Impératif
d. Conditionnel

Pour ce qui est des trois (3) derniers énoncés, on aura en :

*e. …part**ir** en ville. (Indicatif)*
*f. **En** part**ant** en ville, … (Gérondif)*
*g. Part**ant** en ville, … (Participe).*

où la terminaison ne permet pas de déduire l'indice pronominal qui autorise sa présence.

Sur la base de ce qui précède, on pourrait ranger ces énoncés en deux (2) parties ou du moins ces modes en deux modes : *les personnels* et *les impersonnels*.

1.2.1. Les Modes personnels

Il s'agit des modes de conjugaison dont le verbe conjugué est susceptible de varier en genre et en nombre selon le genre et le nombre du sujet.

1.2.1.1. *Indicatif*

Ce mode comme son nom a pour but d'indiquer quelque chose. On lui découvre des phrasesde type assertif ou interrogatif.

*(i) Il **chante***

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

(ii) ***Chante*** *t-il ?*
(iii) *Elle veut savoir s'il* ***chante*** *(/ s'il* ***chantera****).*

1.2.1.2. *Subjonctif*

Ce mode permet d'avoir des phrases exprimant un désir, un souhait. Il est surtout remarqué dans des phrases de type *subordonnée*.

(iv) *Elle veut qu'il* ***sorte****.*
(v) *Qu'il* ***sorte*** *!*

Sorte n'est *Sorte* que par rapport à la Subordonnée commençant par *que*.

1.2.1.3. *Conditionnel*

(vi) *Je* ***serais venu****(e)s'il n'y avait pas eu la pluie.*
*Sa venue m'****étonnerait****.*
Chanterait*-elle cette chanson connue ?*

C'est le mode dont se sert le locuteur pour exprimer une éventualité, une condition par rapport à l'action exprimée.

Au travers de ces verbes, *chanterait* et *m'étonnerait,* on lirait l'éventualité que l'interlocuteur devrait comprendre de ces phrases.

1.2.1.4. *Impératif*

(vii) *Allez, courez, sautez et ramassez-le*
Mange ce que tu veux.
Fais comme chez toi mais n'oublies pas que tu n'es pas chez toi.

Ces différents énoncés ont ceci de commun d'orienter la compréhension de l'interlocuteur vers un ordre ou quelque chose qu'il est sommé de faire.C'est cela l'impératif. Il confère à la phrase un ordre, une défense, etc.

Après ce type de modes faisant intervenir un locuteur et un interlocuteur, il y a le second qui en fait le contraire.

1.2.2. Les Modes impersonnels

(4) *a. partir en vacances.*
b. partant en vacances.
c. en partant en vacances, …

La particularité de ces énoncés est qu'ils ne peuvent faire office d'énoncés phrastiques. On les découvre soit en début de phrase, soit au milieu ou à sa fin.

Respectivement on a les modes :

a. Infinitif
b. Participe
c. Gérondif

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

1.2.2.1. *Infinitif*

(5) *a. partir*
b. chanter
c. sauter
d. finir

Ces verbes sont à l'infinitif car ils ne portent aucune marque de nombre et de genre. Ils apparaissent sous leur forme première. On ne peut dire s'ils sont au singulier ou au pluriel et encore moins au singulier ou au pluriel.

Ils peuvent être tête de syntagme ou énoncé phrastique. Ils agissent comme *Unité nominale / Sujet* de la phrase.

(6) *a.a. partir te fera du bien.*
b.b. chanter rend joyeux
c.c. sauter implique les muscles du corps.
d.d. finir aidera nous tous.

Il peut aussi assumer la fonction de Complément (COD).

(7) *a. Je désire* ***partir****.*
Quoi ?
partir.
b. Elle vient ***departir****.*
de faire quoi *?*
Partir

Avec ce mode infinitif, le verbe peut encore jouer deux(2) rôles : Sujet et Complément d'Objet (COD, COI).

1.2.2.2. *Participe*

(8) *a. partant*	*a.a.a. parti (e)*	*/ partir*
b. chantant	*b.b.b. chanté (e)*	*/ chanter*
c. sautant	*c.c.c. sauté(e)*	*/ sauter*
d. finissant	*d.d.d. fini (e)*	*/ finir*

Quand on arrive à ce mode, il expose deux (2) temps : le premier est le présent et le second, le passé. Généralement tous les verbes possèdent ces deux temps. Il utilise le radical du verbe auquel s'adjoint un affixe *–ant* pour former leur participe présent et ce même radical subit des modifications consécutives à l'adjonction d'un affixe (*i, e,…*) pour former leur participe passé.

1.2.2.3. *Gérondif*

(10) *a.a.a.a. en partant*	**. enparti (e)*	*/ partir*
b.b.b.b. en chantant	**. enchanté (e)*	*/ chanter*
c.c.c.c. en sautant	**. ensauté(e)*	*/ sauter*
d.d.d.d. en finissant	**. enfini (e)*	*/ finir*

Ces énoncés en a.,b., c. et d. sont formés de la préposition (en) précédant et séparé du radical verbal suivi de *–ant* quasi présent (v-*ant*). Cette marque est invariable en genre tout comme en nombre. On ne lui connait (le gérondif) que

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

cette seule forme. Il peut également arriver de trouver dans sa formation « tout » antéposé à « en ».

En dehors de cette formation, toute structure sera considérée mal formée. Si nous décidons de nous appuyer sur les informations du participe, on s'inscrira en faux pour la seconde.

C'est en cela les énoncés en astérisque, ils ne sont pas admis dans la langue et selon les règles de formation des temps de ce mode.

Le gérondif admet aussi une forme au passé :

a.a.a.a.a. en étant parti (e)
b.b.b.b.b. en ayant chanté
c.c.c.c.c. en ayant sauté
d.d.d.d.d. en ayant fini

On a une catégorie grammaticale dont l'auxiliaire est au participe présent suivi du participe passé du verbe principal, le tout précédé de « en » préposition.

Le but de ce travail était de penser à un autre aspect du mode. Notre réflexion sur ce travail sera donc portée sur le mode indicatif. Pour pouvoir le comprendre, il nous a semblé utile de présenter les différents modes qui composent la conjugaison française qui sont la position du locuteur par rapport à son interlocuteur.

II. Le Mode Indicatif

Tout être humain possède deux noms : le premier témoigne de son lien à une famille biologique (nom patronymique) et le second est ce nom qui permet de le distinguer des autres membres de cette famille comme personne particulière (prénom). Dans un tout, on a un particulier. Le verbe pourrait être assimilé à ce schéma. Il peut être l'humain qui a besoin de nom et prénom. Ainsi il aura un nom à la conjugaison « Mode » et prénom « Temps » dans lequel on le trouve et dont l'accord le distingue des autres accords.

La conjugaison implique deux (2) entités : le Mode et le Temps. Le Mode, étant la catégorie grammaticale associée au verbe, trouve incorporée en son sein d'autres catégories rangeant le verbe.

2.1. Définition du temps

L'on décrirait le temps comme le moment où se situe l'action. Le *Larousse* (2002) le définit comme une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et traduisant diverses catégorisations du temps. On aura un présent, actuel de l'action, s'opposant à un non-présent qui pourrait être un passé et le futur, l'après-présent.

Cela donnerait le moment de l'énoncé pour désigner le présent, l'avant moment de l'énoncé pour le passé et l'après moment de l'action pour le futur.

Ce ne sont pas les trois seuls temps qui composent les modes.

2.1.1. A l'indicatif, on a les huit (8) temps suivants : présent, imparfait, passé simple, futur simple, passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur et futur antérieur.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

2.1.2. Le Conditionnel en possède quatre (4) que sont le présent, le futur, le passé (1ere et 2e forme).

2.1.3. On en compte quatre (4) avec le subjonctif : présent, imparfait, le passé et le plus-que-parfait.

2.1.4. Avec le mode participe, on obtient deux (2) temps : présent et passé.

2.1.5. Le mode Impératif nous donne le présent et le passé.

2.1.6. Le gérondif, on lui trouve deux (2) temps : le présent et le passé comme avec le participe.

2.1.7. L'Infinitif lui ne présente qu'une seule forme.

Dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons aux temps de l'indicatif.

2.2. Les temps de l'Indicatif

Les huit (8) temps qui composent ce mode sont repartis en deux (2) grands groupes.

(13) *courir / avoir connu*
finir / avoir fini
terminer / avoir terminé

Le premier groupe ne concerne que les conjugaisons où le verbe est seul. On a choisi de les appeler « *les simples* » et ceux où le verbe est accompagné d'auxiliaire.

2.2.1. Les simples

(14) *Je finis*	*Je pars*	*Je chante*
Je finirai	*Je partirai*	*Je chanterai*
Je finissais	*Je partais*	*Je chantais*
Je finis	*Je partis*	*Je chantai*
finir	*partir*	*chanter*

Chaque verbe présente quatre (4) conjugaisons différentes avec le premier pronom personnel du singulier (*je*), pronom asexué (*sans genre particulier*). Ces temps sont les quatre (4) composant les temps simples de l'indicatif : le présent, le passé simple, le futur et l'imparfait.

2.2.1.1. Le présent

Soient les énoncés suivants :

(15)	*J'ai*	*Je cours*	*Tu finis*
	Tu as	*tu cours*	*Vous finissez*
	Nous avons	*Il court*	*Ils finissent*
	Vous avez	*Elles courent*	

Le verbe ou le radical verbal porte les marques suffixales suivantes selon sa terminaison.

(16) *er : -e, -es, -e, -ons, -ez, -ent.*
ir : -is, -is, -it, -issons, -issez, -issent

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

re : -s, -s, -d/t, -ons, -ez, -ent

2.2.1.2. L'imparfait

Soient les énoncés ci-après :

(17)

J'avais	*Je courais*	*Tu finissais*
Tu avais	*tu courais*	*Vous finissiez*
Nous avions	*Il courait*	*Ils finissaient*
Vous aviez	*Elles couraient*	

Avec ce temps, les marques sont identiques peu importe la terminaison du radical verbal

(18) *-er/-ir/-re : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient.*

2.2.1.3. Le futur

(19)

J'aurai	*Je courrai*	*Tu finiras*
Tu auras	*tu courras*	*Vous finirez*
Nous aurons	*Il courra*	*Ils finiront*
Vous aurez	*Elles courront*	

Ici également on trouve les mêmes marques suffixales de ce temps après le suffixe de l'infinitif de ces verbes à l'exception des verbes du 3è groupe comme : *avoir*, *courir,* …qui auront un *-r-* qui les précède.

Même si la structure interne des verbes du 3è groupe subit des modifications avant de devoir porter ces marques, les marques de ce temps sont :

(20) *ir / er : -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont*

re : -rai, -ras, -ra, -rons, -rez, -ront

2.1.3.4. *Le Passé simple*

(21)

J'eus	*Je courus*	*Tu finis*
Tu eus	*Tu courus*	*Vous finîtes*
Il eut	*Il courut*	*Ils finirent*
Nous eûmes	*Ils coururent*	

Avec ce temps, on découvre deux (2) catégories de marques selon la terminaison du verbe à l'infinitif.

(22) *er : -ai, -as, -a, -âmes, -âtes, -èrent*

ir / dre : -is, -is, -it, -îmes, -îtes, -irent

A l'exception de ces quatre (4) temps simples, les quatre autres sont dits « *composés* ».

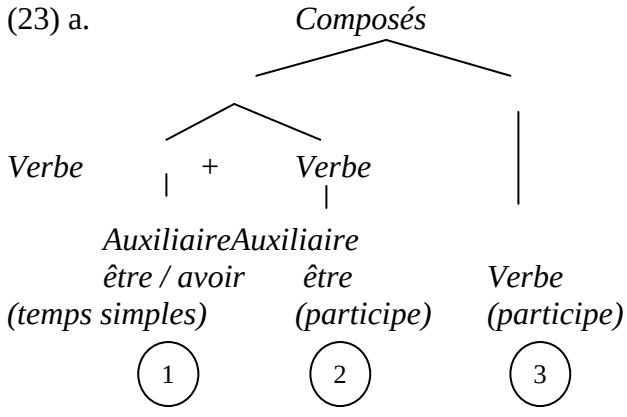
2.2.2. Les Composés

Nous définissons les composés comme deux unités verbales dont la première serait un auxiliaire (avoir / être) conjugué ajouté à la seconde, un verbe au participe passé. Même l'auxiliaire en position seconde n'agit plus comme tel mais comme un verbe normal.

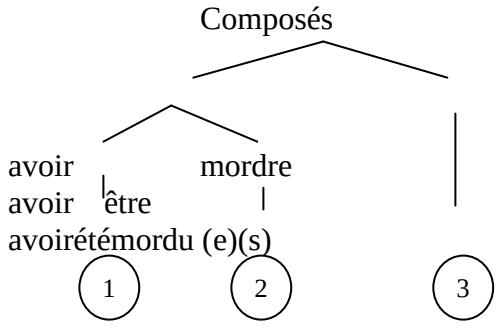
L'auxiliaire est l'un de ces deux verbes du 3è groupe qui aiderait un tout autre verbe à se conjuguer. Avec ce dernier, ils jouent le rôle de « composés ».

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

(23) a.



b.



Ce schéma pourrait être la représentation parfaite du composé de la conjugaison française. On a trois (3) niveaux horizontalement comme verticalement. A ces différents niveaux, on ne trouve que des verbes. Il n'est pas possible d'y insérer un nominal mais seulement un adverbe (de quantité, …).

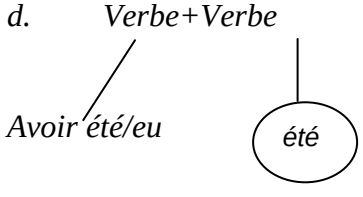
(24) *avoir* { *beaucoup* / *vraiment* } *mordu*

Verticalement, au niveau 1, on a deux (2) verbes. Au niveau 2, le premier verbe se trouve être un auxiliaire qui peut être accompagné d'un second agissant comme participe. Mais à cette position, on ne trouve que l'auxiliaire « être », précisément son participe passé.

On ne trouvera jamais à ce niveau 2, les trois (3) positions pour tout verbe agissant comme auxiliaire.

(25) *a. avoir été été ** *a.a. avoir été*
*b. avoir été eu ** *b.b. avoir eu*

d.

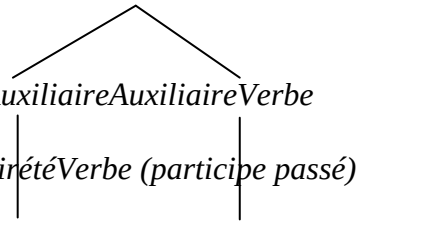


BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

L'auxiliaire (avoir) est beaucoup plus présent pour occuper la première place quand il s'agit de trouver cette formation (c).

Au niveau 3, on a deux (2) cas de figure. Le premier est le suivant:

(26)

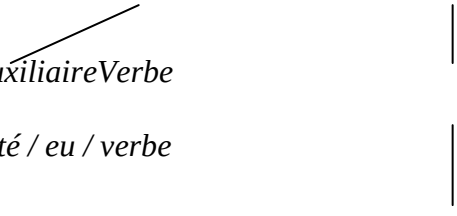


a. *AuxiliaireAuxiliaireVerbe*

avoiréténéVerbe (participe passé)

Toutes les positions sont occupées. Cela concerne les verbes non auxiliaires ou verbes auxiliaires comme « *avoir / être* ». On y trouveun auxiliaire suivi d'un second qui présente sa forme participe (passé) et du verbe principal également au participe (passé).

b.



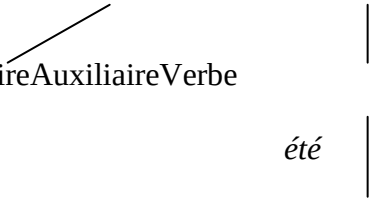
AuxiliaireAuxiliaireVerbe

avoir / êtreété / eu / verbe

Cette figure ne concerne généralement que la conjugaison des verbes auxiliaires qui ne peuvent avoir que deux (2) positions et non pas trois (3) comme les autres verbes.

Encore là, il se pose un problème. On n'aura ou n'entendra jamais

c. *

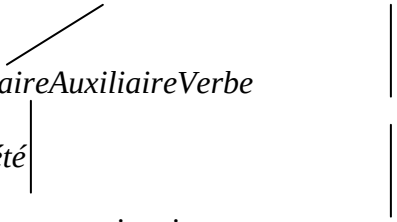


AuxiliaireAuxiliaireVerbe

être *été*

Les deux (2) positions sont bien occupées. Malheureusement la formation sera considérée *agrammaticale*. A ce jour, la langue n'autorise pas à la forme composée de "être" qu'on ait en position d'auxiliaire son jumeau "être". Elle admet par contre :

d.



AuxiliaireAuxiliaireVerbe

avoirété

Dans cette conjugaison,ce sont quatre (4) temps : *le passé composé, le plus-que-parfait, le futur antérieur et le passé antérieur*.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

2.2.2.1. *Le Passé composé*

(25) *avoir / été + Verb (Participe passé)*

auxiliaire

L'auxiliaire est suivi du verbe conjugué au participe passé. Il s'agit de l'un des auxiliaires et non les deux (2) à la fois.

(26)	*J'ai couru*	*J'ai suivi*	*Tu es suivi(e)*
	Tu as couru	*Tu as suivi*	*Elle est suivi(e)*
	Il a couru	*Il a suivi*	*Nous sommes suivi(e)s*
	Elles ont couru	*Elles ont suivi*	*Vous êtes suivi(e)s*

L'auxiliaire (*être / avoir*) est mis au présent suivi du participe passé du verbe principal.

(29) *auxiliaire (présent de l'indicatif) + verbe (participe passé)*

Toute formation rentrant dans ce registre est dite être au *passé composé*. L'accord et la terminaison du verbe au participe passé dépendent d'abord de l'auxiliaire, ensuite du genre du sujet de ce verbe et enfin son nombre.

(27) *(être) partir*

a. Elle(s) sont partie *b. Elles sont parties*

c. Il(s) sont parti0 *d. Ils sont partis*

2.2.2.2. *Le Plus-que-parfait*

(31) *avoir / être + Verbe (participe passé)*

imparfait de l'indicatif

Comme l'énoncé (27), l'un des auxiliaires est choisi pour accompagner le verbe principal conjugué selon qu'il est transitif ou intransitif. Avec ce dernier, ils forment un composé.

(32)	*J'avais fini*	*J'avais suivi*	*Tu étais suivi(e)*
	Tu avais fini	*Tu avais suivi*	*Elle était suivi(e)*
	Il avait fini	*Il avait suivi*	*Nous étions suivi(e)s*
	Elles avaient fini	*Elles avaient suivi*	*Vous étiez suivi(e)s*

L'auxiliaire est conjugué à l'imparfait de l'indicatif. L'accord en genre et en nombre du verbe au participe passé dépend du côté transitif ou intransitif de celui-ci. Les verbes transitifs admettent *avoir* pour auxiliaire tandis que *être*n'est trouvé qu'aux côtés des verbes intransitifs.

2.2.2.3. *Le Passé antérieur*

(33) *avoir / être + verbe (participe passé)*

passé simple

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

Cette formation pourrait être vue sous cet angle: un auxiliaire au passé simple qui serait suivi d'un verbe au participe passé.

(34) *J'eus fini* *J'eus suivi* *Tu fus suivi(e)*
Tu eus fini *Tu eus suivi* *Elle fut suivi(e)*
Il eut fini *Il eut suivi* *Nous fûmes suivi(e)s*
Elles eurent fini *Elles eurent suivi* *Vous fûtes suivi(e)s*

2.2.2.4. *Le futur antérieur*

(35) *J'aurai fini* *J'aurai suivi* *Tu seras suivi(e)*
Tu auras fini *Tu auras suivi* *Elle sera suivi(e)*
Il aura fini *Il aura suivi* *Nous serons suivi(e)s*
Elles auront fini *Elles auront suivi* *Vous serez suivi(e)s*

Ce temps composé de l'indicatif se présente sous la règle suivante:

(36) *avoir / être+Verbe (participe passé)*
futur simple

Nous serons suivi(e)s

L'auxiliaire qui accompagne le participe passé du verbe principal est d'abord au futur simple de l'indicatif. Et il ne peut en être autrement pour ne pas violer les règles de cette formation.

III. Les temps composés de l'indicatif (Remarques)

3.1. Le Passé composé

Comme vu en 2.2.2.1., la formation respecte cette règle.

(37) *J'ai fini* *Je suis venu* *J'ai/suis poursuivi (e)*

La grammaire traditionnelle appelle cette formation "*le passé composé*". Pourtant elle nous dit qu'il faut à l'auxiliaire être conjugué au présent de l'indicatif pour pas que l'énoncé soit jugé mal nommé.

A entendre Passé composé, cela sous-entend qu'on ait un auxiliaire au passé qui serait suivi d'un verbe au participe passé avec lequel il formerait un composé.

(38) *J'**eus** poursuivi / Je **fus** poursuivi(e).*

On a bel et bien un auxiliaire au passé (*simple : eus / fus*) auquel est adjoint un participe passé (*verbe : poursuivi*).

Quel choix d'appellation du temps pour l'apprenant qui entend ou voit ces deux (2) énoncés ?

(39) *a. Je suis poursuivi* *b. Je fus poursuivi.*

Si on lui dit que l'auxiliaire doit être au présent, bien évidemment il choisira l'énoncé (a). Mais si on lui demande de se fier au temps de l'auxiliaire, il verra le (b) comme convenable. Et en ayant choisi le (b), s'il lui était demandé de nommer l'énoncé (a), on ne serait pas surpris de l'entendre dire "Présent Composé". Sur toute la conjugaison à ce temps, aucun des pronoms personnels n'accorde un auxiliaire au passé (simple). Ils sont tous au temps présent.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

Également il verrait en cet énoncé (b) le nom de *Passé Composé* car ayant l'auxiliaire au passé simple.

3.2. Le Plus-que-parfait

Nous avons retenu du plus-que-parfait la règle en (31) où *avoir* ou *être*, l'un des deux (2) auxiliaires devrait être conjugué à l'imparfait précédant le verbe principal au participe passé.

Cela signifie qu'on aura des énoncés comme ceux-ci :

(40) *J'étais poursuivi(e)* *J'avais poursuivi*
Elle était poursuivi(e) *Elle avait poursuivi*

On a à travers ces énoncés une forme composée d'un auxiliaire et d'un verbe au participe passé. Si on l'admet, serait-ce faux qu'un apprenant l'identifie comme *Imparfait Composé* plutôt qu'un Plus-que-parfait ? Le *Parfait* ou le *Plus-Que* ne sont pas des temps ou des noms de temps connus de l'apprenant. Par contre, il reconnaît une catégorie grammaticale "*imparfait*" dans cette formation.

3.3. Le Futur antérieur

On nous apprend que le futur antérieur, c'est un auxiliaire (être / avoir) au futur qui serait suivi d'un participe passé.

(41) *Je serai poursuivi(e)* *J'aurai poursuivi*
Tu seras poursuivi(e) *Tu auras poursuivi*

Les auxiliaires de ces énoncés sont au futur avant de compléter l'autre partie du composé. C'est de leur union que naîtrait ce temps nommé *futur antérieur*.

Si toutefois l'on est d'accord sur le principe qu'il s'agirait d'un futur simple dans une forme verbale composée, pourquoi ne l'appellerions-nous pas "*futur composé*" ?

Il y a quelque chose de similaire qui s'y prête : un verbe auxiliaire au futur qui est suivi d'un verbe au participe passé.

3.4. Le Passé antérieur

Nous en revenons comme avec les exemples en 3.1. De celui-ci, on découvre une forme auxiliaire au passé simple qui précède un verbe principal au participe passé. On rappellera les exemples en (38)

(38) *J'eus poursuivi / Je fus poursuivi(e)*

Dans ces exemples, *eus* et *fus* ont pour sujet ou tête de phrase le pronom personnel sujet "*Je*". Ils sont respectivement les auxiliaires *avoir* et *être* au passé simple.

Serait-il maladroit d'utiliser le terme de *Passé Composé* pour identifier ce temps ?

Les énoncés nous présentent un passé simple qui côtoie un participe passé. Cela est différent d'un présent qui a à ses côtés un participe passé. Et pourtant, ce dernier identifie ce temps.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)

Ne serait-ce pas pour éviter de nommer deux (2) choses différentes sous un même nom que nous avons un passé composé et un second que les grammairiens auraient choisi d'appeler "*Passé antérieur*" ?

*J'**ai** poursuivi passé composé*

*J'**eus** poursuivi(e) passé antérieur*

CONCLUSION

Ce travail a porté sur trois (3) points pour être exact : les différents modes, les temps verbaux de l'indicatif et les remarques.

D'abord les modes de cette conjugaison sont au nombre de sept: Indicatif, Subjonctif, Conditionnel, Impératif, Participe, Gérondif et Infinitif. Selon qu'il admet un Sujet ou non, le mode peut être rangé en deux (2) catégories : *le Mode personnel* et *le Mode impersonnel*.

Ensuite parmi ces modes, nous avons retenu l'Indicatif, mode objet de notre réflexion et qui a constitué notre second point. Il compte huit (8) catégories grammaticales, rangées par nombre de quatre (4) dans ces deux catégories : *Simples* ou *Composés*. Les simples sont *: le présent, le futur, l'imparfait et le passé simple*. Quant aux composés, nous avons : *le passé composé, le plus-que-parfait, la passé antérieur et le futur antérieur*.

Ces quatre (4) derniers ont soulevé des questions, raison de notre troisième et dernier point.

Enfin les interrogations ont porté sur leur appellation à partir du temps de l'auxiliaire. Le passé composé est un temps dont les formants nous montrent le présent composé. Le plus-que-parfait exhibe un imparfait composé. Le *futur composé* pourrait convenir à ce temps dit du *futur antérieur*. Et le *passé antérieur* pourrait laisser sa place à un *passé composé*.

La langue étant évolutive, il serait bienséant de revoir certaines appellations en se basant aussi sur ce que disent les énoncés ou que les faits présentent.

Bibliographie :

BLED CE2 - CM, Hachette Education, 1998.
Cours supérieur d'Orthographe, E & O Bled, Classiques Hachette, 1981.
Français CM1, CNFPMD, Ceda, 2010.
www.conjugaison.com.

BDD-A25078 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:27 UTC)